

RCS : LISIEUX Code greffe : 1407

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LISIEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00111 Numéro SIREN : 444 329 734 Nom ou dénomination : ALDI MARCHE HONFLEUR
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2019 sous le numéro de dépôt 1279

COFFRA

ALDI MARCHE HONFLEUR S.A.R.L.

Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris

155, Bd Hausemann - 75008 Paris

Tél. : +33 (0)1 43 59 33 88 - Fax : +33 (0)1 45 63 93 59

SAS au capital de 100 000 €

An independent member firm of

MOORE STEPHENS
INTERNATIONAL LIMITED

ALD-580-033-19-SC-RAP



Paris, le 28 mai 2019

A l'Associé unique

ALDI MARCHE HONFLEUR
Société à Responsabilité Limitée
Honfleur

Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALDI MARCHE HONFLEUR S.A.R.L. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations concernant les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié d'une part, le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et d'autre part, nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la détermination des dépréciations et des provisions, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

**Responsabilités
de la direction et
des personnes
constituant le
gouvernement
d'entreprise
relatives aux
comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

**Responsabilités
du Commissaire
aux comptes
relatives à
l'audit des
comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par


Andreas Johst
Associé


Yann Goineau
Associé

Annexes

Les comptes annuels sont numérotés de la page C1 à la page C16

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	60 706	52 218	8 487	481 860
Fonds commercial	7 077 901	675 405	6 402 497	6 449 813
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	7 138 607	727 623	6 410 984	6 931 673
Terrains				
Constructions	9 166 571	4 846 667	4 319 904	4 535 245
Installations techniques, matériel	5 949 817	4 471 478	1 478 339	1 286 144
Autres immobilisations corporelles	23 088 630	15 454 012	7 634 618	5 516 724
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	38 205 019	24 772 158	13 432 861	11 338 112
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	207 486		207 486	207 486
TOTAL immobilisations financières	207 486		207 486	207 486
Total Actif Immobilisé (II)	45 551 112	25 499 781	20 051 331	18 477 272
Matières premières, approvisionnements	318 466		318 466	224 392
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	16 655 192	74 673	16 580 519	15 628 366
TOTAL Stock	16 973 658	74 673	16 898 985	15 852 758
Avances et acomptes versés sur commandes	5 550		5 550	11 724
Clients et comptes rattachés	386 882	33 574	353 308	282 746
Autres créances	7 169 652		7 169 652	5 667 676
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	7 556 534	33 574	7 522 959	5 950 422
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	440 798		440 798	378 611
TOTAL Disponibilités	440 798		440 798	378 611
Charges constatées d'avance	722 114		722 114	612 602
TOTAL Actif circulant (III)	25 698 653	108 247	25 590 406	22 806 117
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	71 249 765	25 608 028	45 641 737	41 283 389

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :17 000 000,00)	17 000 000	17 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves		
Report à nouveau	-19 804	-50 183
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-6 471 362	-6 769 621
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	104 862	72 798
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	10 613 697	10 252 994
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	210 613	310 472
Provisions pour charges	1 382 016	1 392 922
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	1 592 629	1 703 394
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 642 307	2 220 154
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières	4 642 307	2 220 154
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 250	2 700
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 204 174	20 069 433
Dettes fiscales et sociales	6 472 048	6 677 354
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	92 739	342 280
Autres dettes	21 894	15 079
TOTAL Dettes d'exploitation	28 793 105	27 106 847
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	33 435 412	29 327 001
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	45 641 737	41 283 389

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	235 624 834		235 624 834	218 935 776
Production vendue biens	162 346		162 346	259 634
Production vendue services	319 488		319 488	317 926
Chiffres d'affaires nets	236 106 667		236 106 667	219 513 336
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			573 282	422 198
Autres produits			530 235	203 111
Total des produits d'exploitation (I)			237 210 184	220 138 644
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			181 164 725	170 290 166
Variation de stock (marchandises)			-1 026 826	-1 508 799
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			848 152	592 741
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-94 073	55 538
Autres achats et charges externes			30 064 513	27 194 679
Impôts, taxes et versements assimilés			2 596 199	2 474 622
Salaires et traitements			18 671 766	17 764 894
Charges sociales			5 692 601	5 311 667
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	2 670 647	2 480 427
		Dotations aux provisions	47 317	90 431
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	92 849	3 570
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	186 019	318 472
Autres charges			2 409 013	1 752 552
Total des charges d'exploitation (II)			243 322 899	226 820 959
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-6 112 715	-6 682 315
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			43 935	45 333
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			43 935	45 333
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			346	979
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			346	979
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			43 590	44 354
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-6 069 125	-6 637 961

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	552 879	129 137
Produits exceptionnels sur opérations en capital	138 163	13 458
Reprises sur provisions et transferts de charges	208 007	11 673
Total des produits exceptionnels (VII)	899 049	154 267
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	66 648	6 122
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	22 700	23 675
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 211 938	256 130
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 301 286	285 927
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-402 236	-131 659
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	238 153 169	220 338 245
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	244 624 530	227 107 865
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-6 471 362	-6 769 620

ALDI MARCHE HONFLEUR SARL
RUE JACQUES CARTIER
BP 20 061
14 602 HONFLEUR CEDEX

INFORMATIONS GENERALES

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018 et ont été arrêtés par le gérant de la société.

L'activité de la société est l'exploitation de magasins de distribution de type «supermarché».

Les états financiers de la société sont consolidés dans les états financiers d'ALDI SARL, 13 rue Clément Ader, 77230 Dammartin en Goële.

EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société ALDI MARCHE HONFLEUR SARL n'a pas ouvert de magasin et a fermé un magasin, pour un total de 72 magasins exploités au 31 décembre 2018. En outre :

- Un magasin a fait l'objet d'un transfert ;
- Trois magasins ont fait l'objet d'une reconstruction ;

Suite aux décisions de l'associé unique, nous avons procédé à une augmentation de capital de 6 800 000 euros, par création de 34 000 parts sociales nouvelles de 200 euros de nominale chacune, suivi d'une diminution de 6 800 000 euros.

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1.1 Rappel des principes

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le Plan Comptable Général et le Code de Commerce (art. L 123-12 à L 123-24 et R 123-172 à R 123-199-1).

1.2 Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a été effectué sur l'exercice.

1.3 Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.4 Dérogations aux principes généraux

L'établissement des états financiers n'a donné lieu à aucune dérogation à l'application des principes comptables.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2/8

1.5 Méthodes d'évaluation appliquées aux postes du bilan et du compte de résultat**1.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles**

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition des biens qui englobe le prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif immobilisé éligible sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles et corporelles, autres que les fonds de commerce et les terrains, sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation suivantes :

Nature	Durée (ans)
Logiciels	3 à 10
Constructions	10 à 20
Installations générales et agencements	5 à 10
Matériel d'entrepôt et de magasin	5 à 10
Matériel de transport VL	4 à 5
Matériel de transport PL	8 et 12
Matériel de bureau	4 à 10
Mobilier de bureau	10
Mobilier de magasin	10

Lors de la clôture des comptes annuels, les éléments constitutifs du poste fonds commercial font l'objet d'un examen attentif quant à leur valorisation, leur origine et leur durée d'utilisation.

Aucun des éléments constitutifs du poste « Fonds commercial » n'a été identifié comme ayant une durée d'utilisation limitée. Par conséquent, un test de dépréciation est effectué à la fin de chaque exercice afin de déterminer leur valeur actuelle.

Pour les fonds de commerce rattachés à l'exploitation des magasins, ce test de dépréciation se fonde sur les prévisions de cash-flows générés par chaque point de vente, ainsi que sur des paramètres financiers cohérents avec l'activité de l'entreprise et son secteur d'activité (taux de rentabilité attendue, évolution du chiffre d'affaires et de la marge, etc.). Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée, qui ne pourra être reprise qu'en cas de sortie de l'actif concerné.

1.5.2 Créances et dettes

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale et les dettes à leur valeur de remboursement.

Les créances font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement attendues d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

1.5.3 Stocks

Les stocks sont évalués en utilisant la méthode du prix de détail, c'est-à-dire que le coût des stocks est déterminé en déduisant de la valeur de vente des stocks le pourcentage approprié de marge brute et de frais de commercialisation.

Une dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur probable de réalisation (par exemples les articles soldés) est inférieure au coût déterminé d'après la méthode du prix de détail.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

3/8

1.5.4 Provisions

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, si une obligation existe à la date de clôture et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Conformément aux méthodes retenues par le groupe ALDI, les engagements pour indemnités de fin de carrière sont mentionnés en engagements hors bilan.

2. NOTES SUR LE BILAN**2.1 Actif immobilisé****2.1.1 Valeurs brutes**

Les mouvements des valeurs brutes sont présentés dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.1.2 Amortissements et dépréciations

Les mouvements des amortissements et des dépréciations sont présentés dans deux tableaux figurant à la fin de cette annexe.

2.1.3 Fonds de commerce

Le poste « Fonds commercial », dont la valeur nette comptable s'élève à 6 402 496.56 €, se décompose de la manière suivante :

	Val brute K€	Dépré. K€	VNC K€
Droit au bail	75		75
Fonds de commerce acquis			
Fonds de commerce reçus en apport à la valeur réelle	7003	675	6327
Fonds de commerce reçus en apport à la VNC			
Total	7078	675	6402

2.2 Actif circulant**2.2.1 Stocks**

Les stocks bruts se décomposent comme suit

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Marchandises	16 655	15 628
Combustible	120	29
Emballages	116	109
Fournitures consommables	82	87
Total	16 974	15 853

Une dépréciation de stock de marchandises à hauteur de 75 K€ a été constatée en 2018.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4/8

2.2.2 Créances

La décomposition des créances ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.3 Charges constatées d'avance

	31 décembre N K€
Loyers et charges locatives	513
Autres	209
Total	722

2.4 Produits à recevoir

	31 décembre N K€
Factures à établir	78
Fournisseurs – avoirs à recevoir	961
Personnel – produits à recevoir	
Organismes sociaux – produits à recevoir	
Etat – produits à recevoir	34
Divers – produits à recevoir	8
Total	1 081

2.5 Capitaux propres**2.5.1** Capital social

Le capital social, d'un montant de 17 000 000 euros, est composé de 85 000 parts d'une valeur nominale de 200 euros chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

2.5.2 Variation des capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre N-1	10 252
Variation des provisions réglementées	32
Dividendes versés	
Augmentation/ réduction du capital social	6 800
Résultat de l'exercice	-/- 6 471
Capitaux propres au 31 décembre N	10 613

Les provisions réglementées concernent des amortissements dérogatoires. Ceux-ci comprennent l'écart éventuellement constaté entre l'amortissement selon les durées d'utilisation pratiquées par la société et l'amortissement selon les durées d'usage en application des règles fiscales, ainsi que la différence entre le mode linéaire pratiqué par la société et le mode dégressif fiscal.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

5/8

2.6 Provisions

La variation des provisions est présentée dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

Les reprises de l'exercice d'un montant de 297 K€ comprennent des montants utilisés au cours de l'exercice pour 251 K€ et des montants non utilisés repris au cours de l'exercice qui s'élèvent à 46 K€.

Les impôts différés figurant en provisions d'un montant de 1 382 016 euros sont issues d'apports partiels d'actifs intervenus le 1^{er} avril 2005 et le 1^{er} février 2007.

2.7 Dettes

La décomposition des dettes ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.8 Charges à payer

	31 décembre N K€
Intérêts courus à payer	
Factures non parvenues	5 691
Personnel – charges à payer	1 950
Organismes sociaux – charges à payer	755
Etat – charges à payer	2 221
Clients – avoirs à établir	3
Divers – charges à payer	19
Total	10 639

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

6/8

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**3.1** Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes se répartit comme suit :

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Ventes de marchandises	235 625	218 936
Refacturations diverses - biens	162	260
Refacturation diverses - services	319	318
Total	236 107	219 513

3.2 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

En tant qu'entité soumise à l'impôt sur les sociétés, la société est éligible au CICE. A ce titre, un crédit d'impôt de 897 K€ a été comptabilisé au compte de résultat pour l'exercice 2018. Conformément aux préconisations de l'Autorité des normes comptables, ce crédit d'impôt a été comptabilisé en diminution du poste « charges sociales ».

3.3 Résultat financier

	K€
Produits financiers	44
Escomptes reçus	42
Produits d'intérêts financiers	2
Autres produits financiers	
Charges financières	
Charges d'intérêts financiers	
Autres charges financières	
Résultat financier	44

3.4 Résultat exceptionnel

	K€
Produits exceptionnels	899
Sur opération de gestion	553
Reprises sur amortissements dérogatoires	9
Autres reprises de provisions exceptionnelles	199
Produits de cessions d'immobilisations	82
Produits exceptionnels divers	56
Charges exceptionnelles	-1 301
Sur opération de gestion	-67
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	- 1 052
Dotations aux amortissements dérogatoires	-41
Autres dotations aux provisions exceptionnelles	-119
Charges exceptionnelles diverses	-23
Résultat exceptionnel	-402

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

7/8

3.5 Impôt sur les sociétés

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Aldi SARL.

Le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle n'était pas intégrée fiscalement. De ce fait, elle verse à la société intégrante les acomptes, le solde d'impôt sur les sociétés et les contributions additionnelles comme si elle n'appartenait pas à ce périmètre d'intégration fiscale.

Il s'en suit notamment que le déficit fiscal subi au cours d'un exercice est reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé au cours des exercices futurs.

3.5.1 Répartition de l'impôt entre le résultat courant et exceptionnel

Néant.

3.5.2 Décalages d'impôt

	Base d'IS K€	IS (31%) K€
Provisions à réintégrer ultérieurement :		
Amortissements dérogatoires	105	33
Charges non déductibles temporairement :		
Organic	-342	-106
Tascom	-581	-180
Total	-818	-253

3.6 Transferts de charges

	K€
Transfert de charges de personnel	103
Remboursement de frais de formation	68
Indemnités d'assurance	11
Transfert charges d'exploitation	4
Total	186

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

8/8

4. AUTRES INFORMATIONS**4.1** Effectif moyen

	Personnel salarié
Ingénieurs et cadres	98.75
Agents de maîtrise	115.58
Employés	400.79
Total	615.12

4.2 Engagements hors bilan**4.2.1** Engagement en matière d'indemnités de fin de carrière

	K€
Cadres	948.06
Non cadres	707.64
Total droits cumulés	1655.7

Les engagements d'indemnités de fin de carrière ont été calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées, conformément à la norme FAS 87, avec l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à 65 ans, en tenant compte d'un taux d'inflation de 1.84% et d'un taux d'actualisation de 0.56%, la convention collective nationale de référence étant celle du commerce à prédominance alimentaire (n° 3305).

4.2.2 Engagements de crédit-bail

Néant.

4.2.3 Autres engagements

	K€
Engagements reçus	
Cautions bancaires reçues	212
Total	212

4.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée. Elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

4.4 Transactions avec des parties liées

La société étant détenue en totalité par le groupe Aldi, elle est par conséquent dispensée de fournir une information concernant les transactions avec les parties liées visées à l'article 833-16 du Plan comptable général.

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			7 614 286		12 344
Terrains		Dont composants			
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		8 827 821		418 378
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		673 754		4 714
Installations techniques, matériel et outillage industriels			5 594 183		587 847
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		16 908 332		4 209 671
	Matériel de transport		2 467 141		0
	Matériel de bureau et mobilier informatique		1 434 001		113 751
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)			35 905 233		5 334 360
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			207 486		
TOTAL (IV)			207 486		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			43 727 004		5 346 705

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			488 023	7 138 607	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		697 241	8 548 957	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		60 854	617 614	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			232 213	5 949 817	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		1 528 822	19 589 181	
	Matériel de transport		486 391	1 980 750	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		29 052	1 518 700	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)			3 034 574	38 205 019	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				207 486	
TOTAL (IV)				207 486	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			3 522 597	45 551 112	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		54 525	0	2 306	52 218		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui	4 119 557	502 746	491 916	4 130 388		
	Installations générales, agencements	647 490	8 848	59 288	597 050		
Installations techniques, matériels et outillages		4 308 039	392 606	229 167	4 471 478		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	12 012 258	1 591 260	1 101 841	12 501 677		
	Matériel de transport	2 098 574	90 032	475 419	1 713 187		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 181 919	85 154	27 925	1 239 148		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		24 367 837	2 670 647	2 385 556	24 652 928		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		24 422 362	2 670 647	2 387 862	24 705 147		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab.							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport	40 788			8 724			32 064
Mat bureau							
Emball.							
CORPO.	40 788			8 724			32 064
Acquis. de titres							
TOTAL	40 788			8 724			32 064
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	72 798	40 788	8 724	104 862
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	72 798	40 788	8 724	104 862
Provisions pour litige	129 000		78 000	51 000
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts	1 392 922		10 906	1 382 016
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	181 472	186 019	207 878	159 613
TOTAL (II)	1 703 394	186 019	296 784	1 592 629
Provisions sur immobilisations incorporelles	628 088	47 317		675 405
Provisions sur immobilisations corporelles	199 283	119 230	199 283	119 230
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks		74 673		74 673
Provisions sur comptes clients	105 963	18 176	90 564	33 574
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	933 334	259 395	289 847	902 882
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 709 526	486 202	595 355	2 600 373
Dont dotations et reprises d'exploitation		326 184	387 348	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		160 018	208 007	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières				207 486		207 486
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				207 486		207 486
Clients douteux ou litigieux				86 750	86 750	
Autres créances clients				300 132	300 132	
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés				14 940	14 940	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		1 774	1 774	
		Taxe sur la valeur ajoutée		591 175	591 175	
		Autres impôts				
		Etat - divers		33 994	33 994	
Groupes et associés				5 074 068	5 074 068	
Débiteurs divers				1 453 701	1 453 701	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				7 556 534	7 556 534	
Charges constatées d'avance				722 114	636 069	86 045
TOTAL DES CREANCES				8 486 133	8 192 602	293 531
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			4 642 307	4 642 307		
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés			22 204 174	22 204 174		
Personnel et comptes rattachés			1 951 599	1 951 599		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			2 009 129	2 009 129		
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		79 255	79 255	
		Taxe sur la valeur ajoutée		210 773	210 773	
		Obligations cautionnées				
		Autres impôts		2 221 293	2 221 293	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			92 739	92 739		
Groupes et associés			21 894	21 894		
Autres dettes						
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			33 433 162	33 433 162		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

ALDI MARCHE HONFLEUR
Société à Responsabilité Limitée au capital de 17.000.000 d'euros
Siège Social : Rue Jacques Cartier – BP 20061
14602 Honfleur
444 329 734 RCS Lisieux

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte nette comptable de 6.471.362 euros, décide de l'affecter en totalité au compte « Report à Nouveau » qui s'élèvera ainsi à un montant débiteur de 6.491.166 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme
La Gérance

